



Différence de prix sur l'avoir d'un article

Par **Moss972**, le **10/05/2022** à **22:17**

Bonjour,

J'ai déposé un robot de cuisine, multifonctions, d'une valeur de 500 € et d'à peine 1 an, au SAV. Ce dernier m'a informé, par téléphone, que le robot est défectueux et demandé de me rendre à la boutique d'achat où j'aurai droit à un avoir de la somme initiale de 500 €.

Je me suis rendu à cette boutique et j'ai décidé de reprendre le même appareil car il me procurait satisfaction sauf que ce dernier est actuellement en promotion et qu'il coûte aujourd'hui 430 €.

L'hôtesse de caisse m'a fourni un robot neuf mais elle me l'a facturé au prix d'achat de l'époque et non au prix d'achat actuel. Est-ce normal ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **11/05/2022** à **06:46**

Bonjour,

OUI, c'était le prix initial donc échange de marchandises au prix d'origine.